

son origine, dans un mémoire publié en 1847 (*Notes et Considérations*, p. 1).

ORIGINE DE LA COMPAGNIE.

« La Compagnie des mines de la Loire se constitua en l'année 1837. Elle surgit des désastres de l'inondation générale du bassin de Rive-de-Gier. *Son but était de réunir, sous une seule association, la plus grande partie des concessions du bassin houiller.* L'expérience avait démontré que l'existence, sur un même point et à l'état d'isolement, d'une multitude d'exploitations fournissant aux mêmes centres de consommation, et cependant dans des conditions de production bien différentes, était un problème dont la solution ne pouvait être que la ruine de l'exploitant, et comme conséquence nécessaire la négligence dans les travaux, la parcimonie dans les dépenses et partout le gaspillage du gîte houiller, les incendies et les inondations. Les premières années de la Compagnie furent très-pénibles. Qu'était-ce, en effet, que de réunir le quart des exploitations, puis la moitié, si les trois quarts, si l'autre moitié livrés à l'anarchie, ne voulaient pas se contenter de la juste part qui pouvait leur revenir dans la consommation générale ! Aussi la Compagnie languit-elle pendant huit ans entre les incertitudes d'un minime bénéfice et les craintes incessantes de la perte. Au mois de novembre 1845, elle atteignit le but qu'elle souhaitait. *Les deux tiers du bassin furent réunis sous son administration.* Le résultat de cette concentration fut *de faire cesser la guerre* entre les exploitants, en faisant un *large champ* à l'émulation de la concurrence. »

La réflexion qui termine ce récit renferme une contradiction qui n'échappera pas au lecteur. Faire cesser la *guerre* entre exploitants, c'est-à-dire la concurrence, ce n'est pas lui laisser un *large champ*. Ici les mots sont en opposition avec le but de la concentration.

Avant même l'organisation de l'association générale, à la nouvelle des projets, toute la population industrielle du départe-